



CAP TAILLEUR DE PIERRE

FORMATION EN DEUX ANS



FICHE FORMATION

OBJECTIFS GENERAUX DU CYCLE

Le tailleur de pierre intervient dans toutes les phases de travail, du débit de la pierre à la pose.

Il exerce son activité en atelier ou sur chantier dans les domaines suivants : carrières, métiers du bâtiment, de la restauration, sur monuments historiques, patrimoines traditionnels ou créations en pierre naturelle.

A l'issue de la formation, le participant doit être capable de :

- ➔ Tracer des épures, des croquis d'éléments d'ouvrages simples
- ➔ Conduire des machines et en assurer l'entretien
- ➔ Débit, tailler, assembler et réaliser les finitions
- ➔ Réaliser des travaux de restauration et de ravalement
- ➔ Réaliser la pose d'ouvrages préparés en atelier et tous types de travaux de maçonnerie associés à la pierre.

PERSONNES CONCERNÉES ET PRE REQUIS

Candidats issus de 3^{ème} et ayant satisfait à l'obligation de fin de scolarité et autres parcours de formation.

DURÉE

Formation sur 2 ans

12 stages d'une semaine par année de formation (420 heures/ an).

EFFECTIF

12 stagiaires en pratique, 12 à 16 dans les enseignements généraux et technologiques.

ANIMATION

Formateurs spécialisés agréés par l'éducation nationale

CARACTERISTIQUES PEDAGOGIQUES

- ➔ Méthodes pédagogiques :
 - Aménagement des parcours de formation
- ➔ Moyens pédagogiques :
 - Salles informatiques équipées avec le logiciel AUTOCAD
 - Atelier de taille de pierre
 - Débriteuses, commandes numériques, outillage pneumatique et traditionnel
 - Centre de ressources et d'Aide à la formation

DISPOSITIF D'EVALUATION

CAP diplôme niveau V.

Validation par épreuve ponctuelle (session de juin) ou Contrôle en Cours de Formation (CCF, suivant statut).

CONTENU GENERAL DU CYCLE

CAP TAILLEUR DE PIERRE

LECTURE DE PLANS ET TRACES PROFESSIONNELS (120h)

- ✦ S'approprier les conventions et normes de représentation graphique.
- ✦ Interpréter et exploiter un plan, un croquis, un calepin.
- ✦ Etablir une fiche de débit.
- ✦ Réaliser un tracé professionnel simple (tracé d'épures et de gabarits).
- ✦ Etre capable de réaliser un dessin coté, un croquis, une perspective cavalière sur papier ou avec l'outil informatique (AUTOCAD).

TECHNOLOGIE (48h)

- ✦ S'informer sur les enjeux énergétiques et environnementaux
- ✦ Identifier le rôle des intervenants dans les métiers du bâtiment (organisation des chantiers).
- ✦ S'approprier le vocabulaire technique pour communiquer avec les professionnels.
- ✦ S'informer sur les outils, les matériels et les machines.
- ✦ Connaître les matériaux employés (pierre, bétons, ciments, enduits...).
- ✦ Identifier les caractéristiques d'un ouvrage.
- ✦ Connaître les étapes de la fabrication et de la pose pour optimiser son travail.
- ✦ Connaître la réglementation en matière de sécurité (manutention, échafaudage, stockage...).

ARTS APPLIQUES ET HISTOIRE DE L'ART (48h)

- ✦ Connaître et reconnaître les grands styles architecturaux, leur technique de construction et leur évolution.
- ✦ Maîtriser les techniques de dessin à vue, réaliser des croquis.
- ✦ Savoir représenter les ombres, lumière, perspectives, profondeurs et les différentes textures.

REALISATION, CONTROLE ET POSE DES OUVRAGES (240h)

- ✦ Recueillir les informations techniques pour réaliser son ouvrage, préparer son mode opératoire.
- ✦ Préparer son outillage et en assurer l'entretien.
- ✦ Manutentionner des pierres manuellement ou mécaniquement
- ✦ Régler, utiliser les machines et en assurer la maintenance préventive.
- ✦ Débit, tailler un bloc, une tranche.
- ✦ Tailler un bloc.
- ✦ Usiner un élément à la commande numérique
- ✦ Mettre en œuvre un ouvrage neuf.
- ✦ Restaurer une partie d'ouvrage.
- ✦ Réaliser des travaux de ravalement et des travaux de maçonnerie associés à la pierre.
- ✦ Respecter les consignes de sécurité et porter les équipements de protection individuelle en atelier.
- ✦ Rendre compte de son travail.
- ✦ Identifier, trier, stocker et évacuer les déchets et assurer la propreté du chantier.
- ✦ Intégrer le développement durable dans les pratiques professionnelles.

PREVENTION, SANTE ET ENVIRONNEMENT (48h)

- ✦ Prévenir les conduites addictives.
- ✦ Analyser et prévenir les risques professionnels.
- ✦ Prévenir les troubles musculo-squelettiques et les risques liés à l'activité physique.
- ✦ Identifier les acteurs de la prévention.
- ✦ Participer à la protection de l'environnement (gestion des déchets).
- ✦ Prendre conscience des enjeux environnementaux.
- ✦ Formation Sauveteur Secourisme du Travail (SST.)

⊕ Français:

- Mobiliser ses connaissances, les formaliser, les réutiliser.
- Effectuer une recherche et confronter des informations.
- Choisir un type de discours adapté au destinataire.
- S'exprimer à l'écrit en utilisant un vocabulaire précis.
- S'exprimer à l'oral, savoir écouter.
- Devenir un lecteur compétent et critique.

⊕ Histoire géographie:

- Repérer une situation dans le temps et dans l'espace.
- Savoir exploiter des documents : relever, classer et hiérarchiser des informations.
- Savoir rédiger le commentaire d'un document en utilisant du vocabulaire historique et géographique.
- Présenter oralement un court exposé structuré.

⊕ Mathématiques :

- Reconnaître et analyser les figures géométriques, appliquer les relations usuelles pour calculer des périmètres, des aires, volumes et angles.
- Réaliser et exploiter des représentations graphiques, effectuer des calculs statistiques.
- Exploiter, calculer et représenter une situation de proportionnalité.

⊕ Sciences physiques

- Identifier les risques chimiques et électriques.
- Connaître les grandeurs électriques et leurs unités.
- S'informer sur la structure de la matière, la notion de pH et de concentration, la cinématique et les forces.
- Connaître les caractéristiques d'un son.

⊕ EPS :

- Coordonner ses mouvements, s'orienter dans l'espace, gérer l'effort physique.